

# CONTACT

FÉVRIER  
2022

Vol. 41  
No 2

ISSN 0830 0084



## Mot du Maire

### La croix du Mondrain

Depuis quelques années, la croix qui trône au sommet du Mondrain fonctionne de façon intermittente. Pour plusieurs Anaclais, c'est un symbole, quand le temps est incertain, on regarde à la sortie du village et si on aperçoit la croix sur le dessus de la montagne, si elle est visible, le mauvais temps ne devrait pas nous empêcher de circuler sur la route.

Durant plusieurs années, cette infrastructure fut entretenue par les Chevaliers de Colomb de notre municipalité. Depuis 1989, elle est la propriété de la municipalité. À l'automne 2021, nous avons procédé à une restructuration importante. Le système d'éclairage a été complètement changé.

Je voudrais remercier au nom de la municipalité, tout d'abord les Chevaliers de Colomb de St-Anaclet pour avoir entretenu la croix durant plusieurs années. Je veux aussi remercier tous les membres du comité qui a piloté le projet de restauration et plus particulièrement la responsable du comité, responsable qui ne veut pas que je la nomme. Merci à cette grande bénévoles et à toute son équipe pour cette belle réalisation. Encore une fois, nous constatons le grand esprit de collaboration et implication de nos bénévoles.

**Francis St-Pierre, maire**

## Calendrier de collecte – Aide-mémoire

Comme plusieurs d'entre vous l'ont probablement remarqué, la légende pour le ramassage des bacs a été modifiée à celle de l'an passé. Voici ce qu'elle veut dire :

### LÉGENDE

● Récupération ● Déchets  
● Récupération/Compost ● Déchets/Compost

- Ramassage du bac de **récupération** seulement
- Ramassage du bac de **déchets** seulement
- Ramassage des bacs de **récupération** et **compost**
- Ramassage des bacs de **déchets** et **compost**

### CONSEIL MUNICIPAL

<b>Maire</b>	Monsieur Francis St-Pierre
<b>Conseillers</b>	
Poste n°1	Madame Anick Blouin
Poste n°2	Monsieur Jean-Denis Bernier
Poste n°3	Monsieur Simon Dubé
Poste n°4	Madame Vanessa Lepage-Leclerc
Poste n°5	Madame Mélanie Desrosiers
Poste n°6	Madame Stéphanie Arsenault

### Nous joindre:

Bureau municipal	418 723-2816
Télécopieur	418 723-0436
Salle polyvalente	418 724-0900
Bibliothèque	418 724-0821
Centre communautaire	418 723-1747
Service des loisirs	418 725-5389
Courriel:	municipalite@stanaclet.qc.ca

# VIE MUNICIPALE

## L'URBANISME C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Bonjour à tous,

Toujours en raison de la situation actuelle (COVID-19), toute demande de permis et certificats devra être faite par courriel. Prendre note que les rencontres en présentiel ne sont pas autorisées pour l'instant.

Vous trouverez le formulaire de demande de permis sur le site internet de la Municipalité dans l'onglet *Service en ligne*.

### **PRÉVOYEZ VOS TRAVAUX :**

Vous avez des projets de construction, d'agrandissement ou de rénovations, n'attendez pas à la dernière minute avant de faire votre demande. Sachez que la loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit un délai de 30 jours pour le traitement de toute demande. Les manques d'informations et/ou de documents contribuent à accroître la durée de la demande.

Je suis disponible pour répondre à tout questionnement relié à l'urbanisme du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, au 418 723-2816, poste 104, ou par courriel à [inspection@stanaclet.qc.ca](mailto:inspection@stanaclet.qc.ca).

Salutation et bon mois de février.

*Alain Guimond,  
Votre inspecteur en bâtiment et en environnement*



## **Avis aux nouveaux propriétaires — changement d'adresse de correspondance**

Lorsque vous intégrez votre nouvelle résidence, vous devez nous contacter pour effectuer votre changement d'adresse de correspondance, car ce changement ne se fait pas automatiquement à la suite de l'achat de votre résidence. Vous pouvez nous joindre par téléphone au 418 723-2816 poste 100 ou par courriel à [municipalite@stanaclet.qc.ca](mailto:municipalite@stanaclet.qc.ca) pour nous faire part de votre nouvelle adresse de correspondance.

## **Marcher en sécurité**



Plusieurs citoyens profitent de notre bel hiver pour marcher le soir dans notre Municipalité.

Voici quelques conseils de la SAAQ pour que vous puissiez prendre l'air en toute sécurité :

- **Soyez visible** : Portez des vêtements voyants ou munis de bandes réfléchissantes. Vous pouvez également ajouter un accessoire réfléchissant, comme un brassard.
- **Marchez sur le trottoir** : C'est obligatoire! S'il n'y a pas de trottoir, marchez sur le bord de la chaussée, idéalement face à la circulation afin de voir venir les véhicules.
- **Traversez aux bons endroits** : Traversez aux intersections ou aux passages pour piétons, en respectant les feux pour piétons ou les feux de circulation.

Pour votre sécurité, nous avons des brassards réfléchissants disponibles pour vous à la municipalité, et ce, gratuitement, vous avez qu'à téléphoner à Carl Lavoie au 418 725-5389.

# LOISIRS ET CULTURE

## ACTIVITÉS DE LA SEMAINE DE RELÂCHE !

### Service des loisirs de Saint-Anaclet

En raison de la situation sanitaire actuelle, nous sommes actuellement dans l'impossibilité de vous transmettre le calendrier des activités prévues pour la semaine de relâche.

Toutefois, dès qu'il sera possible, nous vous transmettrons l'information via le Facebook, le site internet de la Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard et par un prospectus qui sera remis aux élèves de l'école des Sources.

## Défi Château de neige



À l'occasion du Défi Château de neige 2022, qui se déroule du 3 janvier au 7 mars prochain, l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent invite toute la population bas-laurentienne à profiter des plaisirs hivernaux par la construction d'un château de neige !

De plus, la Municipalité ajoute à ce concours un volet local. En plus de participer au concours Défi Château de neige, chaque famille qui le désire peut contacter Carl Lavoie du service des loisirs au 418 725-5389 en laissant un message indiquant l'adresse où se trouve votre château ou sculpture, votre nom et numéro de téléphone. Carl se rendra chez vous pour photographier votre œuvre d'art.

Nous publierons toutes les photos sur le Facebook de la Municipalité. Il y aura un tirage de nombreux prix pour les participants ! Vous avez jusqu'au 7 mars, 13 h, pour appeler. À vos pelles.



## Nouvelles du comité d'embellissement

Pour commencer l'année, je vous annonce les résultats des Fleurons. Nous avons conservé nos 4 fleurons. Cependant, nous avons progressé dans le pointage. Il nous manque donc 100 points pour atteindre 5 fleurons.

Le comité tient à remercier l'ensemble de la population pour ces résultats. Vous aurez plus de détails dans le Contact fleuri du mois de juin.

N'oubliez pas de vous inscrire pour le concours Maisons fleuries tel qu'expliqué dans le Contact de novembre. Je vous redonne les infos dans le coupon retour ci-dessous.

Envoyer votre inscription au bureau municipal par la poste à l'adresse suivante :

**318, rue Principale Ouest  
Saint-Anaclet (Québec) G0K 1H0**

Ou par courriel à [municipalite@stanaclet.qc.ca](mailto:municipalite@stanaclet.qc.ca)



**Martine Pinel pour le comité d'embellissement**

### INSCRIPTION CONCOURS — MAISONS FLEURIES 2022

**Nom :** \_\_\_\_\_ **Adresse :** \_\_\_\_\_

**Catégorie :** Avant  Arrière  **Téléphone :** \_\_\_\_\_

# VIE COMMUNAUTAIRE



## RAPPEL

### ADMISSION AU PRÉSCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Même si la période d'admission officielle est terminée, vous pouvez encore procéder à l'inscription d'un enfant au préscolaire.

#### **Demande d'admission au préscolaire (maternelle) – août 2022**



Voici des renseignements importants :

- Votre enfant doit avoir 5 ans **avant le 1er octobre 2022**.
- Pour inscrire votre enfant à la maternelle, vous devez vous rendre sur la page Internet de l'école, suivre les étapes et compléter les documents : <https://sources.csphares.qc.ca/inscription/>
- Le certificat de naissance (grand certificat) de votre enfant est requis.

Pour information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat au numéro de téléphone suivant : 418 724-3560, poste 5000.

## **Des emplois disponibles à la pépinière!**

La Pépinière de Sainte-Luce, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est à la recherche de candidats pour combler des emplois « d'aide sylvicole » au printemps 2022.

Début d'emploi : fin avril

Durée : 10 à 25 jours

Salaire horaire en 2022 : 22,39 \$

Aucune expérience requise, formation sur place!

Pour vous inscrire : Transmettre l'offre de service ou votre curriculum vitae :

- adresse courriel : [pepiniere.sainte-luce@mffp.gouv.qc.ca](mailto:pepiniere.sainte-luce@mffp.gouv.qc.ca), ou
- adresse postale : 240, Rang 2 Ouest, Sainte-Luce, (Québec) G0K 1P0.

Le formulaire « Offre de service » est disponible à la page d'accueil du site web :

<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/semences/semences-pepinieres-sainte-luce.jsp>

Pour information : 418 739-4819 p.221



**Nous cherchons également  
des mécaniciens et aides de  
garage !**



## **Séance du conseil municipal**

Les prochaines séances ordinaires du conseil auront lieu :

- Lundi **7 février 2022**, via plateforme web (huis clos)
- Lundi **7 mars 2022**, à déterminer si présentiel ou plateforme web

La date de tombée pour le prochain *Contact* est le  
**20 février 2022**

Vous pouvez nous faire parvenir vos articles par courriel:  
[municipalite@stanaclet.qc.ca](mailto:municipalite@stanaclet.qc.ca)